

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

MUPRAS
RECEPTION

Matricule : 11173 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUAHACHA El HACHNI

Date de naissance : 12.7.1955

Adresse : LOT, EL WAFA, ARI. N.R. 740 m PEROUA

Tél. 06.96.43.24.11 Total des frais engagés : 1119.180 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15.11.22

Nom et prénom du malade : El OUAHACHA El HACHNI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : polyarthrite / Athérosclérose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 02.04.12 Le : 17.11.2012

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15	1	1	200,-	Dr. LAHLOU Amine 30, Bd. Anouar - Casablanca
16	2	1		
22	3	1		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA VILLE DE MONTREAL N° 105235 DU 15/11/22	15/11/22	869,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
D. LAHLOU Amine Mekki BO ANOUAL Casablanca 22 22 22 22	15/11/22	Bout PC				50,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

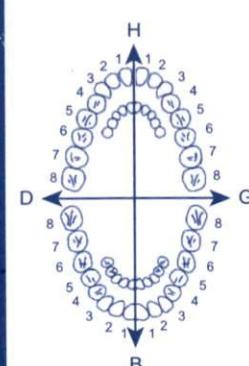
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Lahlou A. Mekki

Diplômé de Diabétologie

Diplômé de Diététique et Nutrition

Certificat de médecine micro-nutritionnelle fonctionnelle

Médecin hypnothérapeute

Médecin Expert Assermeté

Membre du Collège National des médecins nutritionnistes

Membre fondateur et Président du collège des hypnothérapeutes du Maroc

الدكتور لحلو أمين مكي

شهادة جامعية في الأراضي السكرية

شهادة جامعية في طب الحمية والتغذية

شهادة في علم التغذية الدقيقة الوظيفية

طبيب معالج بالتنويم المغناطيسي

طبيب خبير ملحف

عضو في الكلية الوطنية

لأطباء الحمية والتغذية

عضو مؤسس ورئيس كلية المعالجين بالتنويم المغناطيسي في المغرب

Casablanca le 15.11.2022 الدار البيضاء

Mr OUAKHCHACHI El Hachmi

1 CELEBREX 200 GEL B/10 B/20

2 gel le soir APRES DINER 2 jours suivis ensuite 1 gel le soir
20

2 OMIZ 20 MG

1 gel av un repas principal une bte 14

3 BIOTONE sol buv : 20Amp/10ml

1 amp le matin et 1 à midi un coffret

4 VITATLON PLUS C EFF UNE BOITE

UN COMPRIME LE MATIN VERS 11 H UNE BTE

5 FLOTRAL 10 MG B/30

1 comprimé tous les soirs au coucher TRAITEMENT DE 3 MOIS

6 LIFONGID CREME GM

Une application matin et soir une bte

7 NOMIC 150

une gel par semaine pendant UNE BTE DE 2

Dr LAHLOU A. Mekki

0522 86 11 22 - شارع أنوال إقامة نسيمة، محطة ترام 2 مارس - الدار البيضاء - الهاتف : 20360

30 Bd. Anoual, Résidence Nassima, Station Tram 2 Mars Casablanca 20360 - Tel. 0522 86 11 22

N°INP : 091089359 - ICE : 001734920000012 - www.effimince-maroc.com - www.hypnose-emergence.com

S AVEC D'AUTRE6 MEDICAME
Si vous avez pris récemment un autre
medicament, veuillez le faire savoir à votre

CAS DE GROSSESSE ET D'ALL
ne pas utiliser ce médicament pe
/REZ QUE VOUS ETES ENCE
COIN, IL SEUL POU

LIFONGID®
Terbinathine (DC)

Crème 1% - 30 g

6 118000 340515

Omiz 20mg
14 gélules

6 118000 092421

ASIA
TÉL

42.00
10/11/2024
De ou
22 53 21 26

PPV : 150.00

P-10002677

VITATION® PLUS
20 comprimés effervescents

LOT : 06091
EXP : 06/2024
PPV : 50DH00

LOT : 220680
PER : 06-2024
PPV : 59,00DH

FLOTIAL® 10 mg
30 comprimés à
libération Prolongée

PPV:147 DH 60

6

118001 13001300

G
L
E
S

PPV:147 DH 60

Barcode

6 118000 071020

74,90

Docteur Lahlou A. Mekki

Diplômé de Diabétologie

Diplômé de Diététique et Nutrition

Certificat de médecine micro-nutritionnelle fonctionnelle

Médecin hypnothérapeute

Médecin Expert Assermeté

Membre du Collège National des médecins nutritionnistes

Membre fondateur et Président du collège des hypnothérapeutes du Maroc

الدكتور لحلو أمين مكي

شهادة جامعية في الأمراض السكرية

· شهادة جامعية في طب الحمية وال營養

شهادة في علم التغذية الدقيقة الوظيفية

طبيب معالج بالتنويم المغناطيسي

طبيب خبير ملف

عضو في الكلية الوطنية

لأطباء الحمية والتغذية

عضو مؤسس ورئيس كلية المعالجين بالتنويم المغناطيسي في المغرب

Casablanca le 15/11/22 الدار البيضاء

Glycémie en P.P (B_{109pc})

Rst: 1,05 g/L

دكتور لحلو أمين
Dr. LAHLOU Amine
30, Bd. Anouar, Cas...

Dr. Lahlou Amine Mekki
Spécialiste en médecine du Travail
Diplômé de cancérologie clinique
Diplômé de diabétologie
Diplômé de diététique et nutrition
Expert assermenté

Casablanca le ... 15/11/22

Membre de la commission
Internationale de Santé au travail

Reçu

Nom prénom : OUA Kchachi EL hAchri
Examen : Glycémie au p.p (Bglypc)
Résultat : 1,05 g/L
Honoraires : 50/-

سنور لعلو امين مكي
Dr. LAHLOU Amine Mekki
in Bd. Anerel - Casablanca